

Conditions générales de vente des formations à la Maison de l'image au 1^{er} janvier 2024

Article 1 : ADHÉSION À L'ASSOCIATION

L'adhésion à la Maison de l'Image est obligatoire pour bénéficier des formations.

Montant de l'adhésion :

- 10€ pour les particuliers
- 25€ pour les entreprises, collectivités, associations, professionnel·les, et toute personne dont la formation est prise en charge par un organisme.

Cette adhésion est annuelle.

Article 2 : TARIFS

Les formations catalogues de La Maison de l'Image sont proposées avec trois niveaux de tarification selon le profil du ou de la stagiaire :

- professionnel (formation continue, prise en charge employeur, Pôle Emploi, AFDAS, OPCO, etc.)
- particulier
- étudiant (étudiant-es, Services Civiques, minimas sociaux, demandeurs d'asile)

Tarifs des formations (en euros TTC) :

Formations	Professionnel + adhésion	Particulier + adhésion	Étudiants + adhésion	Durée
- PRISE DE VUE PHOTOGRAPHIQUE	455€ +25€	175€ +10€	84€ +10€	1 journée (7 heures)
- REPORTAGE VIDÉO - MONTAGE VIDÉO <i>avec Adobe Première CC</i>	1365€ +25€	525€ +10€	252€ +10€	3 journées (21 heures)
- ACCOMPAGNER LES ADOLESCENT·ES DANS LEURS PRATIQUES NUMÉRIQUES - ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISÉS PAR LE HANDICAP	480€ +25€	-	-	2 journées (14 heures)
- ACCOMPAGNER LES USAGES DES ÉCRANS – <i>spéciale petite enfance</i>	480€ +25€	-	-	2 journées (12 heures)

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIERES

En cas d'auto-financement de la formation, le versement d'un acompte de 30% du montant de la formation valide votre inscription.

ARTICLE 4 : DÉLAI DE RETRACTATION ET CONDITION D'ANNULATION

Toute annulation du fait de la structure ou du-de la stagiaire doit être communiquée par écrit.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

La Maison de l'Image se réserve le droit de reporter une formation si le nombre minimum de stagiaire n'est pas atteint et ce, cinq jours ouvrés avant le début de la formation.

En fonction de la date de réception du mail, La Maison de l'Image se réserve le droit de facturer tout ou partie du coût de formation selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation : pas de frais d'annulation
- De 15 jours à 3 jours avant le début de la formation : 30 % des frais de formation sont facturés
- Moins de 3 jours avant le début de la formation* : la totalité des frais de formation est facturée

**(hors week-end et jours fériés)*

Fait à Grenoble, le 10/06/2024

Laetitia Boule,
directrice



LA MAISON DE L'IMAGE
Le Patio
97 Galerie de l'Arlequin
38100 Grenoble
04.76.40.75.91